



INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE MARS 2026

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX ;
Maylen VILLAVERTÉ ;
Laureline RENNO

CGT : Vincent COURTONNE

SUD : Paul DREZET

Direction : Laurent LE MOUILLOUR (directeur régional), Marie PRESCHOUX (responsable des ressources humaines).

Invités :

Morgane ESNAULT (intervenante des ressources humaines),
Sophie GUILLIN (déléguée antenne et contenu),
Pacôme LE MAT (rédacteur-en-chef),
François GASCOIN (responsable d'exploitation),
Regis METAIS (responsable du pool des tournages légers)
Dr DEBRY (médecin du travail de Rennes)
Sarah BAKKOUR (stagiaire interne de la médecine du travail)
Philippe POUPARD (Psychologue du travail – Qualisocial)
Steve LADABE (direction du dialogue social)



LIMINAIRE	4
POINT 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE L'INSTANCE DE PROXIMITE	5
POINT 2 : INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE DE PROXIMITE.....	6
POINT 3 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	6
Activité France 3 Bretagne :.....	6
Suivi de l'activité	6
Grilles d'antenne de mars et avril 2026 - Point diffusion émissions en langue bretonne/ EDR/DEP/Littoral.....	7
Point sur la couverture des courses cyclistes sur France 3 Bretagne 2026	7
Point sur l'organisation de l'émission de football « Le lundi c'est Rauzy »	8
Point Déploiement Sherlock	8
Demande de bonnettes, outils de travail, vêtements de travail sigles ICI	9
Point de suivi équipes légères	9
Plan de charge prévisionnel pour 2026.....	9
Organisation de la planification (planification hebdomadaire, pause repas).....	10
POINT 4 : EXPLOITATION/ IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	11
Calendrier ateliers de mise à jour du DUERP (Antenne Bretagne et Pool équipes légères).....	11
Renouvellement des véhicules de service des équipes de tournage - Pool équipes légères.....	11
Locaux BIP Quimper.....	11
POINT 5 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	11
Campagne entretiens annuels et entretiens professionnels 2026.....	11
Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements	11
Santé au travail :.....	12
Bilan 2025 du service de médecine du travail de Rennes	12
Bilan 2025 Psychologue du travail ACCA - périmètre antenne Bretagne / Présentation nouveau Psychologue référent Qualisocial - M. Philippe Poupard.....	13
Suivi des situations en cours.....	14
Suivi des absences santé de l'antenne France Bretagne au 31 décembre 2025	14
Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 2 avril 2024 et du plan d'actions correspondant.....	15
Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 17 avril 2024 et du plan d'actions correspondant	15
Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de la déclaration d'Accident du Travail du 12 novembre 2025	16
Point déclaration accident du travail du 23 février 2026.....	16
Développement de compétences :.....	16

Formations numériques pour les contributeurs.....	16
Point règlementaire frais de missions (validation des frais de missions/ possibilités d'abonnements SNCF).....	17
POINT 6 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	17
Organisation/planification des pages spéciales / Debriefing de la page spéciale de Gourin du 12 novembre 2025.....	17
Rédaction :.....	17
Diffusion de sujets en langue bretonne dans le JTR et la locale Iroise	17
Point à date sur la prise en charge de la partie nationale du JT par les équipes de Vaise	17
Exploitation :.....	18
Incident serveur open media 7/02/2026	18
Suivi du parc de cameras à Brest et à Quimper	18
Service OPS : Dysfonctionnements réguliers salle de mixage 1er étage Rennes	19
Organisation de l'activité palette graphique	19
Service Montage :	19
Organisation montage valisette à Brest.....	19
Dysfonctionnements du banc de montage salle 2 Rennes / salle 2 Brest	19
Organisation du montage à la locale Iroise durant les congés de février.....	19
Point sur l'organisation des montages en langue bretonne à destination du numérique	20
Numérique:.....	20
Organisation activité d'édition numérique.....	20

LIMINAIRE

En ouverture de séance, lecture d'un liminaire écrit par les RP :

« L'ensemble des élu.es de l'instance de proximité de Bretagne souhaite dénoncer le choix de la direction régionale de revenir sur la tenue de l'Instance de Proximité sur une journée complète.

Cette décision unilatérale, prise sans concertation avec les élus et motivée par des directives nationales va à l'encontre même d'une démarche de dialogue social.

Elle s'inscrit dans un contexte anxiogène et maltraitant en termes de conditions de travail, de manque de sens au travail et de perspectives, consécutif aux efforts budgétaires sans cesse imposés à l'ensemble de France TV, et particulièrement au personnel du Réseau France 3.

À l'heure où se multiplient les arrêts de travail, les enquêtes et les licenciements pour inaptitude et où les équipes légères nous ont rejoints, les questions se bousculent dans les instances.

Cette réunion mensuelle entre la direction et les élus de proximité reste un maillon essentiel pour le dialogue social, où les représentants de proximité se font le relais des interrogations et des difficultés des salariés pour obtenir de la direction des réponses concrètes et tenter de préserver leur santé.

Après une première victoire, consécutive à la forte mobilisation des salariés et la saisie de l'inspection du travail, la direction s'est vue contrainte de réinstaurer l'instance sur la journée.

Elle a déjà averti les élus qu'elle poursuivrait sa démarche de tenir l'Instance de Proximité sur une demi-journée. De part et d'autre de la table, nous savons déjà que ce temps ne sera pas suffisant pour traiter sérieusement l'ensemble des points à aborder. Tous les élus veilleront à ce que la Direction mette en place les solutions nécessaires pour combler ce manque et maintenir un dialogue social de qualité.

Dans cette optique, Madame, Monsieur, que proposez-vous ? »

Directeur régional : « Je prends note de votre liminaire et vous répète mon attachement au dialogue social ainsi que mon souhait de préserver une qualité de dialogue pour ces rendez-vous mensuels. Je ne veux éluder aucun problème mais il y a un contexte national à prendre en compte et j'entends les propos de la direction sur les économies à réaliser. La pression économique existe. Notre responsabilité collective est de faire en sorte que le dialogue social se passe bien en Bretagne et cela passe aussi par de l'activité. On ne pourra pas tout faire mais je maintiens une position volontariste d'avoir de nouveaux projets, comme celui de la captation et de la diffusion de la Coupe de France de cyclisme féminin. La qualité du travail passe aussi par une diversité de projets et une diversification du travail au quotidien. Je vous propose de travailler ensemble en dehors des réunions afin que les instances ne servent qu'à acter les décisions. Nous sommes la seule antenne du réseau qui tient l'instance sur la journée. J'ai pratiqué moi-même sur 2 autres antennes des instances sur une demi-journée en maintenant un dialogue social de qualité même dans un cadre d'économies complexes. »

RP : Comment comptez-vous rattraper les deux instances de janvier et février qui n'ont pas eu lieu étant donné que la direction n'a pas été en conformité avec les règles de dénonciation ? Est-il envisageable qu'il y ait des instances exceptionnelles pour pouvoir rattraper les points qui ne pourront être abordés ?

RRH : Il est possible de faire des instances exceptionnelles mais uniquement sur des bilans, des enquêtes ou des restitutions pour échanger sur les préconisations.

Directeur régional : Nous nous étions là pour tenir les réunions.

RP : Les élus aussi étaient présents et se sont retrouvés au pied du mur. Nous vous rappelons que presque la moitié des salariés a signé la pétition pour soutenir les élus. Nous avons 4 points du jour qui concernent des enquêtes. Nous pouvons décider de les reporter à une IP exceptionnelle.

RRH : Sur les informations que nous avons à donner sur ces 4 points, nous n'aurons pas besoin d'une journée entière. Sur les 2 situations indiquées AT 2 avril et 17 avril, nous vous donnerons les infos de là où nous en sommes sur chaque situation. Sur l'AT du mois de novembre, on pourra envisager une IP exceptionnelle.

RP : Il y a 37 points à aborder ce jour et nous vous proposons que l'on se redise à 17H30 le nombre de points que nous n'aurons pas pu aborder*.

*Ndla : La réunion a fini à 19.00. 13 points ont été reportés.

POINT 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE L'INSTANCE DE PROXIMITE

RRH : Le secrétaire a en charge la coordination des travaux et se doit d'être le relais des travaux de l'IP auprès du CSE.

Secrétaire : **David Mérieux** est candidat et élu à l'unanimité

Secrétaire adjointe : **Maylen Villaverde** candidate et élue à l'unanimité

Référent handicap : **Olivier Mélinand** est volontaire.

RRH : L'accord handicap a été signé, le binôme interlocuteur RH/Correspondant diversité égalité des chances n'existe plus. Dorénavant c'est le service RH qui se charge de l'ensemble des dossiers. Les interlocuteurs pour la direction sont les salariés de la RH de proximité : RRH, IRH et le gestionnaire RH.

RP : Avoir un référent côté direction permettait aux salariés d'avoir un contact privilégié et de savoir à qui s'adresser. Quand ce sont des situations personnelles, on n'a pas envie d'en parler à trop de monde.

POINT 2 : INFORMATION SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE DE PROXIMITE

RRH : Rappel des missions des RP : réclamations individuelles ou collectives, concernant les salaires, les missions de santé, de sécurité et des conditions de travail, la facilitation de l'accès à l'emploi des femmes et des personnes reconnues en situation de handicap, la prévention du harcèlement, l'accompagnement par l'Inspection du travail, la possibilité d'instruire et de droit d'alerte.

Les réunions se tiendront une fois par mois sur 1 journée jusqu'à la demande de destitution de l'usage par la direction puis sur une demi-journée à son issue.

POINT 3 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Activité France 3 Bretagne :

Suivi de l'activité

[Aucun document fourni]

La déléguée de l'antenne et des contenus (DAC) annonce qu'il n'y a eu aucune modification majeure sur la grille depuis janvier, excepté la mise à l'antenne de l'émission jeunesse en langue bretonne Evel Just qui a remplacé « Na Petra Ta » le samedi matin, et 2x26' de rediffusions de l'émission « Littoral » sur la case du jeudi soir (case de "La France en Vrai") motivées par le changement de « Littoral » en émission de documentaire et non plus en une émission incarnée par un présentateur.

"Il fallait trouver une autre exposition pour Littoral qui est diffusé le dimanche à 13h, car le dimanche midi les audiences sont mauvaises. Le changement de ligne de Littoral lui permet de retrouver une meilleure audience" explique la DAC

Avec la diffusion des JO, des Paralympiques et des élections municipales, des créneaux régionaux ont sauté les week-ends. « Littoral » et les émissions en langues bretonnes diffusées les samedis et dimanches ont été fortement impactés, invisibilisés.

L'antenne va être de nouveau impactée par les diffusions des courses cyclistes de l'Amstel Gold Race et du Paris-Roubaix ainsi que par Roland Garros.

La DAC ajoute que les nombreuses suppressions dues aux retransmissions sportives et autres ne satisfont personne, même si on peut être content d'une meilleure exposition des Paralympiques.

RP : Les programmes de « Littoral » et « Bali Breizh » sont réalisés avec nos moyens en interne, pourtant on note que le groupe de salariés chargé de les fabriquer se réduit (pool de tournages légers). Les recrutements prévus n'ont pas été faits. Les salariés sont inquiets de cela. Peut-on avoir un éclaircissement sur les produits fabriqués en interne et ceux externalisés afin d'identifier cela sur les grilles que vous nous fournissez ?

Directeur régional : La Bretagne est historiquement la région qui utilise le plus les moyens de tournage internes mais on constate que le groupe ne peut pas envisager de recrutements pour des raisons financières.

RP : Les salariés du Pool sont anxieux de conserver une masse de travail suffisante et comme ils sont peu nombreux c'est aussi pour cela qu'ils sont plus inquiets. Avant on faisait tout en interne, désormais on fait appel à des coproductions.

Directeur régional : Aujourd'hui, on fait de la prod interne mais aussi de la copro ou des prods exécutives sur les documentaires. Sur « Aber Road » on cumule moyens internes, de la Fabrique, de la radio et d'une prod extérieure. C'est un modèle pour nous. Il n'y a pas de visibilité sur l'offre à court terme. Le personnel n'a pas été réduit et les postes non comblés (et gelés à ce jour) sont proposés à des CDD en fonction de l'activité. Cela a la vertu de faire travailler les intermittents qui apportent une autre vision du métier.

Grilles d'antenne de mars et avril 2026 - Point diffusion émissions en langue bretonne/ EDR/DEP/Littoral

[Documents partagés]

9 émissions de DEP ont été supprimées pour cause de sport, des municipales, etc... La pérennité de l'émission n'est pas remise en cause.

Pour EDR, la nouvelle formule est plus coûteuse avec des tournages en extérieur.

Sur les économies en cours, suppression de 2 documentaires pour l'émission « Littoral » qui est passée de 21 à 19 émissions produites.

L'émission des « Priziou » va être produite différemment avec la disparition de la partie concert (donc des économies sur les besoins de lumières, de son...).

L'émission « Bali Breizh » s'est vue amputée d'une session d'une semaine de tournage soit 4 émissions. En 2025, il y avait eu 8 sessions de tournage pour Bali Breizh. (Environ 32 émissions produites)

Directeur régional : « *Les économies demandées à l'antenne ont touché le cash programme, ce qui est inédit et pas trop les ETP. Les économies demandées cette année sont équivalentes à celles réalisées sur les 4 années passées...Si 9 créneaux dominicaux ont sauté, nous n'avons pas choisi d'en faire une opportunité pour faire des économies. Il y a eu un surcoût lié aux municipales et nous n'avons pas eu de budget spécifique pour les élections.* »

Point sur la couverture des courses cyclistes sur France 3 Bretagne 2026

[Aucun document fourni]

Pour la direction, chaque année la Ligue Nationale de Cyclisme fait un appel d'offre pour les courses des Championnat de France, cette année c'est Novo 19 qui a remporté celui concernant les courses hommes. Novo 19 a proposé une diffusion nationale ce qui explique que malgré notre passif historique que nous n'ayons pas remporté l'offre. Nous n'étions que sur deux ou trois régions de diffusion. Notre

chaîne n'était pas prête à prendre le risque d'envisager de dégrader son audience en permettant de proposer une diffusion nationale de l'ensemble des courses hommes. L'antenne Bretagne perd donc les captations des Boucles de l'Aulne, de la Route Adélie à Vitré et du Grand prix du Morbihan hommes.

DAC : Le réseau France 3 a en revanche remporté l'appel d'offre pour les courses des Championnat de France féminines qui inclut des captations pour la Bretagne, les Hauts de France, Nouvelle Aquitaine et AURA car le réseau doit couvrir toutes les courses du championnat. Est donc envisagée, pour la Bretagne, la captation de la course de la Pointe du Raz ladies classique en septembre dans le Finistère, une interrogation demeure en attendant la décision de l'organisateur qui n'est pas sûr de pouvoir proposer un signal inter pour des questions budgétaires sur la classique du Morbihan féminin et le Grand prix du Morbihan féminin au mois de mai.

Directeur régional : FTV a gagné l'appel d'offre d'ASO (Tour de France, Tro Bro, Paris Roubaix) en diffusion nationale. Depuis 2007, l'antenne Bretagne a accompagné la course du Tro Bro Léon et depuis 4 ans, celle-ci est diffusée sur l'antenne nationale qui cette année reprend intégralement la production de la captation. Il restera cependant une diffusion avec les commentaires en langue bretonne sur internet.

[Point sur l'organisation de l'émission de football « Le lundi c'est Rauzy »](#)

Point reporté faute de temps

[Point Déploiement Sherlock](#)

[Aucun document fourni]

DAC : Une nouvelle application va remplacer le logiciel Argos. Les gestionnaires d'antenne (GA) en sont les principales utilisatrices mais cela impacte aussi la réalisation des conducteurs pour la régie, les scriptes... Sherlock va intégrer les programmes et diffusions numériques et va donner une visibilité sur l'ensemble des antennes de FTV. Le logiciel dispose aussi d'un « accueil projet » qui va permettre aux producteurs de proposer leurs notes d'intention qui seront visibles par l'ensemble des DAC du réseau.

La bascule du logiciel est prévue au 1er juin pour les 3 antennes Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire.

Les formations sont de 6 jours pour les gestionnaires d'antenne, 1 jour ½ de formation pour les collaborateurs (DAC, prod, antenne, Littoral, TEVA, chargés d'édition numérique, coordinateur, communication, cadres de régie) et il est prévu une présentation de l'application aux monteurs (1 heure).

Les formations débutent la semaine 15 pour les gestionnaires d'antenne.

AURA a déjà basculé et les GA sont en contact avec les équipes pour échanger sur les difficultés à anticiper qu'engendre un changement complet de logiciel.

Des « kicks off » (réunion de présentation) des différentes étapes du projet ont été organisés dans les 3 antennes concernées.

Lors de la bascule, une équipe support sera sur place au moins une semaine sur le même principe que les Lapins Bleus lors de la bascule d'Open media.

Le suivi des programmes numériques n'existait pas sur Argos, dorénavant ces programmes seront renseignés et disponibles dans Sherlock et pourront être partagés, identifiés, et mesurés. Par exemple, le projet de captation au Lycée Emile Zola de Rennes qui était au départ numérique, avec la captation du procès Dreyfus fin mars, sera diffusé en juin à l'antenne en même temps que l'ouverture de l'exposition « L'affaire Dreyfus » au Champs Libres de Rennes avec un espace éducation aux médias.

RP : Les salariés doivent-ils s'inquiéter de la diffusion secondaire à la TV et la perte de vitesse du linéaire au profit d'une primo diffusion sur le numérique ?

DAC : Aujourd'hui la diffusion sur le numérique c'est J-7 par rapport à l'antenne.

Directeur régional : Les diffusions sur le numérique n'empêchent pas le programme de bien marcher à la télé.

DAC : On peut par le numérique développer plus facilement des projets car il n'y a pas de demande d'autorisation de décrochage à Paris.

Demande de bonnettes, outils de travail, vêtements de travail sigles ICI

[Aucun document fourni]

Tout est fait dans le cadre d'appels d'offre. Les antennes ont été livrées en bonnettes et flag, nous sommes donc équipés et le matériel sera utilisé pour les municipales.

Concernant les vestes, un appel d'offre est en cours. Le prestataire retenu est le même que celui de la dernière fois, ce qui devrait être plus simple. Commande en avril prochain, livraison pour l'automne 2026, on espère pour la route du Rhum.

RP: il faut rappeler que les vestes actuelles ne sont pas imperméables, ni vraiment chaudes.

Point de suivi équipes légères

Plan de charge prévisionnel pour 2026

[Documents partagés]

RP : Pourquoi des ETP ne sont-ils pas créés pour limiter le recours à l'externalisation ?

Responsable du Pool : Car l'externalisation permet de recourir ponctuellement à de la main d'œuvre, là où un ETP ne serait pas forcément « utile » tout au long de l'année. Si besoin de recourir à l'externalisation, on demande aux boîtes de prod de recourir aux CDD qui étaient normalement prévus sur le tournage.

RP : Pourquoi recourir à l'externalisation plutôt que de décaler les tournages ?

Compte-rendu intersyndical du 12 mars 2026 de l'instance de proximité de Bretagne - 9



Responsable du Pool : Car les nécessités de tournage (invités, réalisateurs) sont calés à l'instant T et l'intervention du pool en « bout de chaîne » ne permet pas cette réactivité.

RP : Les économies demandées sur le cash vont-elles avoir des conséquences positives sur l'activité du pool ?

Responsable du pool : oui j'ai des nouvelles demandes de tournage par rapport au manque de cash qui se ressent dans les antennes. À confirmer

RP: Inquiétude des salariés du pool tournage léger car on a de l'activité et des tournages, malgré tout on recourt à l'externalisation, ce qui représente une perte en cash.

Les salariés du pool souffrent du manque d'horizon professionnel qui leur est offert

Responsable du pool : les nouvelles économies demandées à l'audiovisuel public ne permettent pas à la direction de se projeter sur l'avenir et les projets à venir.

À Rennes, Marseille, et Lyon : possibilité pour des salariés de l'antenne de travailler avec les équipes du pool. Souhait de la direction de développer des passerelles entre les équipes du pool et du personnel des antennes, mais pas au détriment des CDD. Lors d'absence du personnel des équipes légères, les demandes se font prioritairement par les passerelles (La Fabrique et les antennes).

Manque de retours de certaines personnes de l'antenne (OPV de Strasbourg), sur l'intérêt de participer aux tournages du pool.

La part de recrutement qui était prévue concernant les adjoints et assistants de prods, est réalisée aujourd'hui par du renfort CDD mais il va y avoir un recrutement en CDI, envisagé à ce jour par la direction en interne ou par une mobilité

Pour le réseau France 3, baisse prévue du nombre des ETP de 3,5. Pour certains services ça peut être très impactant, ce qui inquiète les salariés

Organisation de la planification (planification hebdomadaire, pause repas)

[Aucun document fourni]

Les planif se font en fonction des demandes d'activité et des amplitudes journalières.

La base de planif c'est 39h ou en dessous

RRH : « On fait toujours en sorte qu'il y ait un min de 35h pour déclencher les RTT »

RP : l'organisation du travail des salariés est bien sur 5j à 39h. Exceptionnellement, elle peut être en deca pour correspondre à l'activité. Mais là c'est une récurrence avec comme conséquences des semaines chargées malgré 2 JNT et un RH. Problème spécifique au tournage de Cosy.

Sur les pauses repas :

RP : On constate que les pauses repas sont parfois d'une heure parfois d'une heure et demie. Le temps de trajet pour se rendre sur le lieu du repas ne peut pas être considéré comme du temps de repos

Compte-rendu intersyndical du 12 mars 2026 de l'instance de proximité de Bretagne - 10



Responsable pool : Il y a une feuille de service mise en place par une chargée de production, qui doit donc être respectée. Les productions essaient souvent d'en faire le maximum dans la journée, et la planification d'une pause repas est vue en amont avec la prod. C'est donc à la prod de respecter la feuille de service qui a été négociée en amont. Demande de rappeler aux prods et aux chargé.es de prod que le temps de pause repas est bien le temps passé à table, pas le temps de transport + repas

RP : il y a un rappel à l'ordre à faire auprès des producteurs

POINT 4 : EXPLOITATION/ IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Calendrier ateliers de mise à jour du DUERP (Antenne Bretagne et Pool équipes légères)

Point reporté faute de temps, dans l'attente d'un mail à ce propos

Renouvellement des véhicules de service des équipes de tournage - Pool équipes légères

Point reporté faute de temps

Locaux BIP Quimper

Le Directeur Régional a souhaité indiquer qu'il n'y avait pas de travaux prévus.

Point reporté faute de temps

POINT 5 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Campagne entretiens annuels et entretiens professionnels 2026

Point reporté faute de temps

Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

[Aucun document fourni]

Un poste de journaliste bilingue va être mis en consultation. Il sera à Brest ou Quimper en fonction des demandes de mobilité des personnels permanent.

Compte-rendu intersyndical du 12 mars 2026 de l'instance de proximité de Bretagne - 11



Poste monteur : **Frédéric Bonnafous** retenu. Début contrat au 4 mai.

Numérique : **Michel Ruan** passe à temps plein sur un poste de chargé de communication digitale. Son poste est complètement transféré sur cette nouvelle activité.

Le **poste d'OPS** à l'antenne reste encore gelé. Dans le cadre des économies pour l'année 2026, il est probable qu'il soit supprimé. Les élus ne se satisfont pas de cette hypothèse.

Pour rappel, le poste de la Rh de **Nicole Ducloyer** avait été redéployé en Normandie pour le service de la paie.

Communication.

La responsable de communication interne, **Sylvie Marc-Mallet**, part à la retraite fin septembre (actuellement en congés). **Pascal Cadieux** partie à la retraite fin février.

Les 2 postes ne seront pas comblés. Certaines choses ne seront plus faites ou différemment, par d'autres services notamment.

Maël Quilgars, un stagiaire long a été pris au service com'.

Des écrans vont être installés sur lesquels seront diffusés des messages de communication interne.

Sur le pool, les postes de techniciens d'OPS et d'OPV sont gelés.

Pour le poste à la production, la direction veut privilégier une mobilité interne.

Santé au travail :

Bilan 2025 du service de médecine du travail de Rennes

[Document partagé] [\[lien\]](#)

Le Dr Debry explique qu'un médecin du travail s'occupe aujourd'hui d'environ 5000 salariés ce qui fait que le nombre de visites périodiques ne peut pas augmenter et une priorisation des visites a dû être mise en place, privilégiant de fait les visites de reprises, les visites à la demande d'un salarié ou d'une entreprise, et les visites de pré-reprises.

La docteure rappelle que l'infirmier en activité est partagé par 2 médecins. Il est passé à temps partiel dans le cadre d'un aménagement pour un départ en retraite. Elle a un jour et demi d'infirmier par semaine.

Pour les rendez-vous à la médecin du travail des intermittents, c'est à eux d'appeler pour organiser leurs visites. Le Dr Debry précise qu'ils essaient d'avoir de la cohérence dans le suivi et qu'elle essaie de recevoir les CDD intermittents qui travaillent pour France 3 Bretagne (contact en fin de compte-rendu).

Le docteur Debry détaille le document récapitulatif des données 2025 :

L'effectif réellement pris en charge est de 147 salariés. 8 salariés sont considérés en suivi individuel renforcé principalement dû à la certification de l'habilitation électrique.

Il y a eu 46 consultations en 2025.

31% en téléconsultation (visio), souvent des personnes en pré-reprise qui ne nécessitent pas un nouvel examen clinique, ou le suivi des temps partiels thérapeutiques.

2 inaptitudes : l'état de santé faisait obstacle à un reclassement, l'un pour inaptitude au poste, (permet un reclassement à un autre poste)

2 inaptitude envisagée : c'est quand la médecine du travail n'a pas pu dérouler toute la procédure (étude poste, conditions de travail). Il s'agit des 2 mêmes personnes

Dans nos échanges, nous signalons que nous avons eu un accident en régie avec un casque audio dont le son était au maximum. La médecin a précisé que sur des lésions auditives à la suite de forts bruits, il faut consulter très vite car il existe un traitement médicamenteux efficace.

Conclusions médicales :

Les RP interrogent la docteure sur le nombre de personnes qui relèvent de soins psychologiques. Il est indiqué que 5 personnes sur 11 ont été orienté vers un spécialiste. Elle remarque qu'il s'agit d'un très petit effectif. Il est donc difficile d'en tirer des conclusions.

Il est souligné par la Dr Debry que la nature des priorisations des rendez-vous est arbitrée par le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT). Il valide un plan régional santé au travail. C'est une déclinaison des plans santé travail du ministère.

Bilan 2025 Psychologue du travail ACCA - périmètre antenne Bretagne / Présentation nouveau Psychologue référent Qualisocial - M. Philippe Poupard

[Document partagé] [[lien](#)]

Nous avons un changement de psychologue du travail depuis début 2026. Au Cabinet ACCA succède l'entreprise Qualisocial dont Monsieur Philippe Poupard est le nouveau référent. Il a un cabinet à Rennes. Des entretiens sont possibles à son cabinet. Des visio sont aussi envisageables. Pour rappel, il remplace Océane Douguet-Urvois.

Comme pour la prestation précédente, un numéro d'écoute direct Qualisocial est disponible 24h/24. Il y a la possibilité de prendre des rendez-vous en distanciel. Des rendez-vous en présentiel sont aussi maintenus pour le démarrage. Il est prévu un passage à Lorient et Brest dans le 1er semestre. Mais il n'y aura pas de permanence systématique dans notre antenne. Les élus le regrettent.

Les représentants du personnel trouvent incompréhensibles que le bilan des entretiens réalisés sur l'année 2025 ne soit pas présenté par ACCA. La direction explique que faute d'interlocuteur (puisque ACCA n'est plus le cabinet prestataire), on ne peut échanger sur les données. En revanche, elle affirme qu'un tuilage sur les situations individuelles toujours en cours est entrepris entre les 2 psychologues de ACCA et Qualisocial.

Les élus font part de leur étonnement car les données communiquées amènent des commentaires et les questions sont nombreuses.

On y lit notamment que 24 entretiens ont été réalisés en 2025 contre 4 en 2024.

Compte-rendu intersyndical du 12 mars 2026 de l'instance de proximité de Bretagne - 13



Sur la ligne d'écoute : 4 appels salariés, 8 entretiens réalisés par le biais de la ligne dédiée RH, RP, Managers. 12 entretiens ont été réalisés en présentiel.

Autres données : 83% de femmes, 44% journalistes

Lecture des indicateurs sur les risques psychosociaux au travers de la répartition des entretiens par facteur de Gollac :

Exigences émotionnelles :12

Conflits de valeurs : 5

Exigence au travail : 4

Insécurité en situation de travail : 1

Pour les RP ces informations suggèrent tout de même que davantage de salariés, quels que soient leur poste et responsabilités, sont demandeurs d'un soutien ou de conseils d'un psychologue.

Cela interroge ...

La direction n'a apporté aucun commentaire

Suivi des situations en cours

Pas de situation en cours abordée.

Suivi des absences santé de l'antenne France Bretagne au 31 décembre 2025

[Document partagé] [[lien](#)]

Invité : Steve Labade, direction du dialogue social

Pour commencer, Mr Labade nous donne à titre comparaison les taux moyens d'absentéisme de Ftv à 6,62% (+0,26 points) et du Réseau France 3 à 7,19%

Pour le périmètre breton, nous sommes à 6,88% d'absentéisme. +2,1 points par rapport à 2024

D'après l'expert de la direction, 6,88% des effectifs sont des absences concernant des arrêts longs de + de 135 jours, qui représentent 54% de l'absentéisme. Une augmentation de 110% par rapport 2024.

Les arrêts de courte durée s'améliorent entre 2024 et 2025, - 10% en nombre d'arrêts

Sur les arrêts de travail en 2025, nous pouvons en conclure que nous avons une gravité des accidents en hausse.

Arrêts courte durée : 30% de salariés au moins ont connu un arrêt de courte durée en 2025

En 2025, le pool était rattaché sur toute l'année (arrivé en novembre 2024). Moins de personnes concernées par l'absentéisme en 2025, mais certains arrêts restent longs.

Sur la répartition par âge, Steve Labade fait remarquer qu'il faut la lire avec précaution car sur certaines tranches car il y a peu de salarié.

Si on ne tient pas compte des arrêts longs (+de 135 jours), on est à environ 3,03 % d'absentéisme (FTV 3,06%)

L'expert continue à mettre en avant des indicateurs positifs. Les RP rappellent que les arrêts longs avec des inaptitudes se multiplient depuis quelques années. Les élus s'interrogent sur le service du BRI. Il semble plus particulièrement touché.

La direction rappelle que des études nationales en 2025 montrent une augmentation des arrêts longs

Pour les élus, la multiplication des temps partiels, des temps partiels thérapeutiques sont aussi une illustration d'une charge de travail devenue trop lourde, impossible à porter pendant 5 jours consécutifs.

Les RP interpellent la direction. Les salariés de notre antenne ont une conscience professionnelle aiguisée, et ne s'arrêtent pas facilement. Conséquences : quand ça craque, ils ne reviennent pas.

Par ailleurs comment expliquer l'augmentation du nombre d'arrêts de moyenne durée entre juin et aout ?

Pas de réponse de la direction. Mais elle explique par exemple que la récente réunion JRI a mis en évidence la nécessité de suivre l'activité et les horaires de chaque JRI pour équilibrer la charge de travail.

Dans le planning excel le rédacteur en chef ajoute désormais des indications relatives à la charge/horaires de travail.

Les RP regrettent que la direction ne les ait pas entendus avant. Ils ont déjà demandé à plusieurs reprises que les horaires réels, plus particulièrement celui de la prise de service, soient notés sur le planning hebdomadaire publié chaque vendredi.

[Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 2 avril 2024 et du plan d'actions correspondant](#)

[Aucun document fourni]

La procédure est finie. La salariée a été licenciée pour une inaptitude après plus de 30 ans à France Televisions. Un tract des organisations syndicales est sorti le premier jour effectif de son licenciement. La direction assure qu'elle continuera à surveiller le plan d'action mis en plan à la suite de cet accident du travail.

[Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de l'accident du travail du 17 avril 2024 et du plan d'actions correspondant](#)

[Aucun document fourni]

Un licenciement pour inaptitude a été prononcé. La direction a proposé à ce stade 3 postes hors Bretagne.

La responsable des ressources humaines (RRH) informe les RP que le CSE a été sollicité (pour se prononcer) sur les postes proposés.

Point de suivi de l'enquête paritaire à la suite de la déclaration d'Accident du Travail du 12 novembre 2025

[Aucun document fourni]

Enquête en cours. Plusieurs entretiens ont été réalisés. D'autres sont encore envisagés.

La RRH rappelle que le psychologue du travail peut être sollicité si nécessaire.

Les RP font part de leur regret que l'enquête ait mis autant de temps à démarrer. Première réunion, celle de cadrage, a eu lieu le 29 janvier, soit 2 mois et demi après l'accident.

Point déclaration accident du travail du 23 février 2026

[Aucun document fourni]

Arrêt renouvelé, prolongé jusqu'au 11 mars.

Le psychologue du travail passera une journée à Lorient

Les élus proposent de mener une enquête conjointe. La direction ne se prononce pas et indique qu'elle reviendra vers les élus.

(Ndlà : entre temps, l'enquête a été déclenchée avec une délégation paritaire. 4 personnes. Pour les représentants du personnel, Florence Malésieux et Karine Cevaer. Coté direction, Sophie Guillin et Rafaele Bougier)

Développement de compétences :

Formations numériques pour les contributeurs

Point reporté faute de temps

Point règlementaire frais de missions (validation des frais de missions/ possibilités d'abonnements SNCF)

Point reporté faute de temps

POINT 6 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Organisation/planification des pages spéciales / Debriefing de la page spéciale de Gourin du 12 novembre 2025

Point reporté faute de temps

Rédaction :

Diffusion de sujets en langue bretonne dans le JTR et la locale Iroise

[Aucun document fourni]

Directeur régional (DR) : c'était une préconisation de rediffuser des sujets en breton dans le JT. Ça a du sens, quand les sujets sont pertinents éditorialement.

Depuis la rentrée on a surtout fait des rediffusions dans Iroise (choix éditoriaux)

En moyenne : 2 sujets/semaine

RP : c'est bien on a augmenté la fréquence de ces diffusions.

RP : quelle plus-value pour le collectif ?

Direction : Ça permet de dégager une journée de montage pour modules Instagram tous les 15j. Moins de pression sur les équipes d'Iroise

DR : ça permet de mettre un peu d'huile dans les rouages, de soulager les équipes.

Point à date sur la prise en charge de la partie nationale du JT par les équipes de Vaise

[Aucun document fourni]

Représentant du personnel (RP) : Pas mal de remontées des équipes techniques et de la rédaction qui se plaignent de la mauvaise qualité de sujets, des erreurs dans les infos données aux présentateurs, + des problèmes techniques.

Il ne s'agit pas d'incriminer les collègues mais l'organisation

C'est une surcharge de travail pour tout le monde pour sélectionner les sujets. C'est aussi une perte de sens pour les présentateurs et les équipes éditoriales.

Rédacteur en chef (Red chef) : on partage le constat. On a demandé que les dossiers nous soient laissés. On plaide pour que la partie natio ne soit plus là en septembre. On estime qu'on est capable de construire une édition

RP1 : Il ne va pas falloir tarder à prendre les bonnes décisions car on va perdre du monde en route. Sans téléspectateur, notre légitimité n'existe plus.

On n'a plus de secours puisque FTR n'existe plus

Dans l'offre optionnelle il y a des sujets Franceinfo

RP2 : sur Franc info les partenaires sociaux ont signé des accords avec des métiers qui n'existent qu'à Franceinfo. Donc si on rediffuse, on pervertit l'accord.

On a dans notre régie des gens qui courent, qui stressent. C'est inhérent à cette tranche natio. Nous ne devons pas être surpris que des salariés épuisent.

Ça fait deux ans qu'on est sur tempo, ça a généré, fatigue, stress, heures supp, démotivation ...

Les RP considèrent qu'il y a une détérioration importante des conditions de travail. Il est important que ce soit remonté aussi par la direction.

Exploitation :

Incident serveur open media 7/02/2026

[Aucun document fourni]

Chef de centre (CdC) : le problème a été général, arrivé en central. Le JT a été réalisé en mode secours, avec le conducteur sur tableau excel qui permet une génération automatique des coquilles.

Les RP signalent qu'il n'y a pas de procédure de diffusion qui ait été partagé avec tous les métiers.

Le chef de centre indique que le travail est en cours. Des formations seront prodiguées aux équipes, avec JT à blanc. Il affirme que ce type d'exercice sera renouvelé 1 à 2 fois par an afin de maintenir un niveau de réactivité suffisant.

Le point sera mis à l'ordre du jour des prochaines réunions de service.

Suivi du parc de cameras à Brest et à Quimper

[Aucun document fourni]

Le chef de centre commence par faire un historique des livraisons de caméras depuis 2016, et liste les récents problèmes rencontrés sur le matériel de tournage

Il indique qu'un appel d'offre est en cours pour renouvellement. Il est géré en central.

Il ajoute que le taux de réparation de caméras à Brest est supérieur à celui de Rennes, malgré une quantité de matériel plus important et plus d'équipes de tournage à Rennes.

RP : les collègues ont assez mal vécu le mail concernant la maintenance des caméras. Il a été perçu comme infantilisant et culpabilisant.

Le chef de centre dit ne pas vouloir culpabiliser les gens mais il insiste sur la nécessité de déclarer la panne ou la chute dès que cela arrive pour permettre une prise en charge rapide et éviter les problèmes supplémentaires.

Il ajoute que "la semaine dernière la maintenance était à Brest et a pu résoudre un certain nombre de problèmes".

Les élus demandent que le service de maintenance puisse se rendre à Brest plus régulièrement et proposent l'organisation d'une réunion avec la direction, les services techniques, de maintenance et les équipes de tournage du Finistère. Il faut recréer un climat de confiance.

[Service OPS : Dysfonctionnements réguliers salle de mixage 1er étage Rennes](#)

Point reporté faute de temps

[Organisation de l'activité palette graphique](#)

Point reporté faute de temps

[Service Montage :](#)

Organisation montage valisette à Brest

Point reporté faute de temps

Dysfonctionnements du banc de montage salle 2 Rennes / salle 2 Brest

Point reporté faute de temps

Organisation du montage à la locale Iroise durant les congés de février

[Aucun document fourni]

Détails de la planification des équipes la semaine du 14 février au 1^{er} mars :

2 scripts du lundi au vendredi, un samedi et dimanche

1 cadre exploitant

Vidéo 3 du lundi au dimanche

OPS : du lundi au dimanche

OPV 2 du lundi au dimanche

Monteurs 3 du lundi au dimanche

Equipes actu dont Bip 4 du lundi au vendredi

Et 3 le week end

A Brest :

1 assistante de locale du lundi au vendredi

Monteur à Brest : 2 du lundi au vendredi

Sauf 1er samedi des vacances conservé

Une journée de montage en plus le 25 février

Equipes actu Quimper compris : 4 du lundi au vendredi et 1 le samedi et dimanche

Le sujet JTR monté à Rennes

Le montage complémentaire a été très utile pour préparer la reprise

RP : 2 monteurs pour 3 ou 4 équipes le vendredi c'est problématique

Les équipes souhaiteraient un monteur le samedi avant la reprise pour monter le sujet du lundi

UOA : voir avec le rédacteur en chef. On peut décider de rajouter une journée de montage pour alléger la reprise. Le jour en question peut être décidé en local. Le rédacteur en chef adjoint a la main sur cette décision.

Point sur l'organisation des montages en langue bretonne à destination du numérique

Point reporté faute de temps

Numérique :

Organisation activité d'édition numérique

- Point reporté faute de temps

Prochaines réunions des RP à Rennes en 9 avril 2026

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suares@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

OU

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Pegorie)

Assistants sociales :

Contact tél 0805 035 433 ou mail support.beneficiaire@socialdirect.fr

Adresse mail : <https://francetv.socialdirect.fr/> (code : FTV23)

Psychologue du travail : Philippe POUPARD du cabinet Qualisocial

Accueil : 0805 384 772

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr // 0800 503 204 (code FTV : 1277)